Ivry, le 2 juillet 2012

Réf : LE/DA/CP/111/006

Monsieur François HOLLANDE
Président de la République
Palais de l'Elysée
55, rue du faubourg Saint-Honoré
75008 Paris

Monsieur le Président de la République,

En tant que candidat, vous avez affirmé tout au long de la campagne électorale que la priorité faite à l'éducation et à la jeunesse se traduirait par la constitution d'un grand pôle éducatif. Devenu Président de la République, vous avez finalement fait le choix de trois ministères de plein exercice. Ils doivent donc œuvrer ensemble pour faire vivre ce pôle et cette ambition.

Pour l'UNSA Éducation, cela impose de modifier les structures imposées par la RGPP et sa déclinaison idéologique locale, la RéATE, qui ont particulièrement meurtri les personnels du périmètre de «la Jeunesse et des Sports». Ainsi, il est indispensable de rompre rapidement avec la gestion des ministères sociaux (la DRH, le secrétariat général, le CTM commun). C'est pourquoi nous affirmons la nécessité de créer un CTM propre au champ des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative et de rattacher la gestion des personnels à la DRH de l'Éducation nationale.

Cette action de «découplage» d'avec les ministères sociaux est d'autant plus urgente qu'il est nécessaire de rassurer les personnels. Cet attelage contre-nature est, pour eux, le symbole de la politique de dénigrement de leur mission mise en place lors du dernier quinquennat.

Par ailleurs, les bonnes intentions annoncées par la ministre des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative ne pourront se concrétiser si elle n'obtient pas cette autonomie avec le CTM et ce rattachement des personnels à la RH de l'Éducation nationale. Il serait dommage que l'influence technocratique l'emporte finalement sur l'ambition d'une refondation globale de l'Éducation. C'est pourquoi, sur ces deux points, l'UNSA vous demande de mettre en œuvre vos engagements de campagne (notamment dans votre discours de Créteil) afin de garantir l'existence d'un véritable pôle éducatif.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président de la République, à mes sentiments les meilleurs.

Laurent ESCURE
Secrétaire Général

UNSA ÉDUCATION
87BIS, AVENUE GEORGES GOSNAT • 94853 IVRY-SUR-SEINE CÉDEX
TEL. : 01 56 20 29 50 • FAX : 01 56 20 29 89
national@unsa-education.org • ***www.unsa-education.org***

la fédération des métiers de l'éducation

UNSA éducation

Ivry, le 2 juillet 2012

Réf : LE/DA/CP/112/007

Monsieur Jean-Marc AYRAULT
Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57, rue de Varenne
75700 PARIS

Monsieur le Premier ministre,

Le candidat François Hollande avait affirmé tout au long de la campagne électorale que la priorité faite à l'éducation et à la jeunesse se traduirait par la constitution d'un grand pôle éducatif. Le Président de la République, et vous-même comme chef du gouvernement, avez finalement fait le choix de trois ministères de plein exercice. Ils doivent donc œuvrer ensemble pour faire vivre ce pôle et cette ambition

Pour l'UNSA Éducation, cela impose de modifier les structures imposées par la RGPP et sa déclinaison idéologique locale, la RéATE, qui ont particulièrement meurtri les personnels du périmètre de «la Jeunesse et des Sports». Ainsi, il est indispensable de rompre rapidement avec la gestion des ministères sociaux (la DRH, le secrétariat général, le CTM commun). C'est pourquoi nous affirmons la nécessité de créer un CTM propre au champ des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative et de rattacher la gestion des personnels à la DRH de l'Éducation nationale.

Cette action de «découplage» d'avec les ministères sociaux est d'autant plus urgente qu'il est nécessaire de rassurer les personnels. Cet attelage contre-nature est, pour eux, le symbole de la politique de dénigrement de leur mission mise en place lors du dernier quinquennat.

Par ailleurs, les bonnes intentions annoncées par la ministre des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative ne pourront se concrétiser si elle n'obtient pas cette autonomie avec le CTM et ce rattachement des personnels à la RH de l'Éducation nationale. Il serait dommage que l'influence technocratique l'emporte finalement sur l'ambition d'une refondation globale de l'Éducation. C'est pourquoi, sur ces deux points, l'UNSA Éducation vous demande de mettre en œuvre rapidement les engagements de campagne (notamment dans le discours de Créteil) afin de garantir l'existence d'un véritable pôle éducatif.

Je vous prie de croire, Monsieur le Premier Ministre, à mes sentiments les meilleurs.

Laurent ESCURE
Secrétaire Général

UNSA ÉDUCATION
87BIS, AVENUE GEORGES GOSNAT • 94853 IVRY-SUR-SEINE CÉDEX
TEL. : 01 56 20 29 50 • FAX : 01 56 20 29 89
national@unsa-education.org • ***www.unsa-education.org***

la fédération des métiers de l'éducation